



TERRITOIRE RUANDA - URUNDI

PRO - JUSTITIA

Ruhengeri
6544

A _____, l'an mil neuf cent et _____ le _____ jour du mois d _____

Devant Nous _____

Officier du Ministère public près le tribunal territorial d _____

Officier de Police Judiciaire d _____

a comparu _____

lequel par l'intermédiaire de l'interprète _____

a répondu comme suit à nos questions après avoir prêté serment (1) _____

R. Il y a environ 5 jours, NDIBAHIGA, NDABASHIRUKA et un autre indigène dont je ne connais pas le nom, sont venus chez ma mère vers deux heures du matin, avec une vache. Ils lui ont dit qu'ils avaient volé cette vache et comme le jour était sur le point d'arriver, qu'ils avaient peur d'être arrêtés et ils demandaient à mettre la vache dans l'enceinte de ma mère. Ma mère, NYIRANGERA a refusé mais le nommé NDIBURAKARYO a dit à ma mère que les hommes qui amenaient cette vache étaient ses amis et qu'elle les laisse faire. Ma mère a refusé et a dit qu'elle allait me trouver. J'habite la même colline qu'elle. Elle est venue chez moi et lorsque nous sommes arrivés à son boma, les voleurs avaient abattu la vache. Je leur ai dit qu'ils avaient tué une vache (volée) dans le boma de ma mère sans autorisation et que si je voyais des hommes à la recherche de la bête, je les dénoncerais. Ils m'ont répondu "C'est bon, tu nous dénonceras". NDIBAHIGA a ensuite dit à NDABASHIRUKA d'aller chercher des hommes pour emporter la viande. Ce dernier est parti, mais en cours de route, il a rencontré le propriétaire de la vache qui était à la recherche de celle-ci. NDABASHIRUKA est revenu aussitôt et a dit à ses amis de partir immédiatement car si on les trouvait, ils seraient arrêtés. Ils sont partis en laissant la viande et la peau. Le propriétaire de la vache est arrivé chez ma mère et a vu la viande. Il m'a fait appelé et m'a dit que j'avais volé sa vache car ma mère ne aurait pas pu voler. J'ai protesté mais il n'a pas voulu me croire. Je lui ai dit que je leur montrerais les voleurs et nous sommes partis chez le s/ch. Muhutu qui les a arrêtés. et a dit au propriétaire de nous conduire à Ruhengeri. Le propriétaire de la vache était accompagné de trois autres indigènes que je ne connais pas.

D. Lorsque vous avez su que des voleurs de bétail étaient chez votre mère, pourquoi n'avez-vous pas prévenu immédiatement votre chef?

R. Je n'y ai pas pensé.

D. Qui a-t-on arrêté chez votre mère?

R. Moi et le mari de ma mère, le nommé BIGIRABAGABO.

D. Lorsque vous êtes arrivés chez les voleurs et qu'on les eût arrêtés, n'ont-ils pas avoué avoir volé?

R. Oui, ils ont avoué.

D. Qui était présent?

R. Le propriétaire de la vache, MUHUTU, SEMPIGA, les trois indigènes qui étaient avec le propriétaire.

D. Où était Bigirabagabo lorsque le propriétaire est arrivé chez votre mère?

R. Il était dans le boma mais lorsque les voleurs ont amené la vache, il était de garde chez Sempiga.

(voir 4)

NDABARETSE et NDIBAHIGA confrontés avec LWAGITARE et NKIZAMACHUMU:

D. Lorsque vous êtes arrivé chez Ndaberetse, qui avez-vous vu?

R. J'ai vu Ndaberetse, Bigarabagabo et Ndiburakuyo et nous avons arrêté les deux premiers. Nous avons arrêté NDIBURAKUYO, mais il s'est enfui. ainsi

D. Lorsque vous les avez arrêtés qu'ont-ils dit? que Bushingwe.

R. Ils ont dit que la vache avait été volée par BUSHINGWE, NDABAKULIKIJE et NDIBAHIGA.

D. Qui était présent lorsqu'ils ont dit cela?

R. Lwagitare, Sembwamihimba.

D. Lorsque vous avez arrêté les nommés NDIBAHIGA, Gasane, Bushingwe et Ndabakulikije, qu'ont-ils dit?

R. Ils ont avoué qu'ils étaient les auteurs du vol.

D. Qui était présent lorsqu'ils ont avoué?

R. Sembwa, Lwagitare, Mihimba, Sempige et Muhutu.

D. N'ont-ils pas dit que Ndaberetse et Bigarabagabo étaient d'accord que la vache soit abattue chez ces derniers; ne leur avait-on pas promis de viande?

R. La vache a été abattue par ces derniers.

D. Qui vous l'a dit?

R. J'ai vu la peau, la viande chez eux ce qui prouve qu'ils étaient d'accord.

LWAGITARE:

D. Avez-vous entendu Ndibahiga avouer être l'auteur du vol, avec GASANE, Bushingwe, et Ndabakulikije?

R. Oui. Il a avoué devant Sembwa, Nkizamachumu, mihimba, Muhutu et Sempiga, et ce près du boma de Muhutu, à la colline Lusara.

D. Les trois autres prévenus ont-ils avoué également?

R. Gasane a nié, mais il habite avec Ndibahiga; Bushingwe s'est enfui avant de pouvoir le prendre et quant à Ndabakulikije, il a avoué être l'auteur du vol.

D. N'ont-ils pas expliqué comment ils avaient commis le méfait?

R. Si, Ndibahiga nous dit qu'il avait été voler ma vache avec Bushingwe, Ndiburakuyo et Ndabakulikije. Après avoir volé la vache, ils sont revenus chez Gasane, mais celui-ci n'a pas voulu qu'ils abattent la bête chez lui et a dit de la conduire chez Ndaberetse et c'est là qu'ils l'ont abattue.

D. Pourquoi ont-ils conduit la vache chez Ndaberetse?

R. Il avait peur qu'on découvre la bête chez lui.

D. Qui a tué la bête? Ndibahiga ne l'a pas dit?

R. Ce sont les voleurs eux-mêmes.

D. Ndaberetse et Bigarabagabo n'ont-ils rien fait: étaient-ils d'accord que les voleurs abattent la vache chez eux?

R. Les voleurs ont voulu conduire la vache chez Ndaberetse, mais il était couché. Ils sont allés chez Bigarabagabo qui était de garde chez Sempiga, mais ces deux-ci ont reçu de la viande et ils savaient que c'était une bête volée puisque les voleurs leur avaient dit.

D. Où avez-vous appris cela?

R. C'est Ndibahiga qui l'a déclaré en présence de Sembwa, Mihimba, Sempiga, Muhutu et Nkizamachumu.

NDIBAHIGA:

D. Est-ce exact ce que vient de déclarer Lwagitare?

R. C'est faux; je n'ai pas volé.

D. Cependant Nkizamachumu a vu les traces de la bête près de votre boma et ces traces conduisaient chez Ndaberetse?

R. Je n'ai rien vu.

D. De nombreux témoins vous ^{ont} entendu avouer?

R. Ils mentent.

D. Pour quelle raison Bushingwe s'est-il enfui alors?

R. Je ne sais pas.

NKIZAMACHUMU:

D. Qui vous a dit que Ndibahiga était l'auteur du vol?

R. Dès que j'ai constaté le vol, j'ai suivi les traces qui m'ont conduit chez Gasane ~~où habite~~ ^{pres} duquel habite Ndibahiga. Les traces m'ont conduit pres de la porte du boma de Gasane et ensuite elles ont pris une autre direction et m'ont conduit chez Ndaberetse. Là, j'ai découvert de la viande et la peau

De tout quoi nous avons dressé ce présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus en avons donné de ma vache. Celui-ci a déclaré que la vache avait été volée par

a signé avec nous

lecture au comparant qui a déclaré ne pas savoir signer

(voir 5)

L'Interprète,

Le Comparant,

L'Officier du Ministère public,